

des initiatives concrètes. Cependant, pour accomplir de tels progrès, il faudra aplanir les difficultés auxquelles tous sont confrontés dans l'Arctique, mais qu'aucun pays ne peut parvenir à surmonter seul.

Le Conseil de l'Arctique n'est cependant pas la seule tribune circumpolaire ou le seul centre de coordination de l'élaboration de politiques circumpolaires et de coopération dans ce domaine. Le Conseil nordique a été fondé en 1972 afin d'améliorer la coopération sur les questions régionales et politiques d'intérêt commun. La création du Conseil des États baltes en 1992 et du Conseil euro-arctique de la mer de Barents en 1993, jointe à l'adoption prévue d'un plan d'action pour le volet nordique de l'UE en juin 2000, reflètent le vaste processus d'intégration européenne qui est censé jeter des ponts entre les intérêts nordiques communs. Ces efforts, tels l'Initiative américaine pour l'Europe nordique, axée principalement sur les trois États baltes, visent de plus en plus à empêcher l'émergence d'une faille socio-économique et environnementale à la frontière orientale entre une UE en expansion et ses voisins immédiats au nord-est et la Russie. En ce qui concerne ces tribunes régionales, on reconnaît de plus en plus l'importance de coordonner et de cofinancer des initiatives visant des priorités communes et d'échanger de l'information à ce sujet.

Ces diverses institutions et initiatives ne concernent pas seulement la stabilité dans le Nord russe, mais aussi le développement durable et la protection de l'environnement dans toute la région arctique. La protection de l'écosystème circumpolaire contre la dégradation environnementale et les effets transfrontaliers représente un autre domaine où la coopération internationale est importante. Les données scientifiques indiquent que le Nord agit comme un « puits » pour les contaminants environnementaux, y compris les polluants organiques persistants. Ces polluants sont transportés sur de longues distances par les courants d'air et d'eau et finissent par s'introduire dans les organismes marins et les autres animaux. En fait, ces organismes et ces animaux représentent la principale source de nourriture des populations autochtones du Nord. On retrouve ces contaminants dans la graisse des animaux qui sont ensuite consommés par les humains. La communauté nordique a reconnu la nécessité de réduire et d'éliminer le transport sur de grandes distances des polluants, et doit renforcer son engagement par des protocoles et des accords internationaux légaux, tels la convention internationale sur les polluants organiques persistants qui fait actuellement l'objet de négociations à l'ONU.

Le Canada est aussi lié depuis longtemps avec les États-Unis par des accords bilatéraux sur diverses questions touchant aux intérêts des deux pays dans l'Arctique. Par ailleurs, le Partenariat Canada-Norvège pour l'action, récemment élaboré, privilégie la coopération arctique comme domaine d'intérêt commun dans le contexte de la poursuite d'un programme de sécurité humaine.

*La protection de l'écosystème circumpolaire contre la dégradation environnementale et les effets transfrontaliers représente un autre domaine où la coopération internationale est importante.*